

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 17/11/2021

CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR LANCE LA NOUVELLE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION : « FACE AUX RISQUES CYBER, FAITES CONFIANCE À UN VÉRITABLE EXPERT »

[Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr) présente une campagne de sensibilisation, dans le cadre du volet cybersécurité du plan de relance, dédiée aux entreprises et collectivités. Elle a pour objectif de sensibiliser ces publics à la nécessité de faire appel à de vrais experts en cybersécurité pour se protéger efficacement et être correctement assistés en cas d'attaque, en mettant en avant le [label ExpertCyber](#).

Au travers d'une série de trois films et de déclinaisons des messages en infographies disponibles aux formats numériques et physiques, la campagne illustre sur le ton de l'humour et du décalage le quotidien de nombreuses entreprises et collectivités qui confient leur sécurité numérique à des entreprises ou des personnes de leur entourage qui ne sont pas nécessairement qualifiées pour cela. **Chacune des vidéos se conclue avec l'adresse du service de mise en relation avec des prestataires labellisés : securisation.cybermalveillance.gouv.fr.**

« Nous avons souhaité interpeller avec légèreté les publics professionnels afin de les inviter à s'interroger sur la façon dont est prise en compte ce sujet critique de la gestion de leur sécurité numérique, tout en leur faisant découvrir le label ExpertCyber pour les aider dans leur choix de prestataires » Jérôme Notin, directeur général de Cybermalveillance.gouv.fr.






Vous demanderiez à votre **garagiste de vérifier votre **dentition** ?**

EXPERT CYBER Face aux risques cyber, faites confiance à un véritable expert. Pour votre sécurité numérique, faites-vous accompagner par des professionnels labellisés ExpertCyber. Rendez-vous sur : securisation.cybermalveillance.gouv.fr




Vous demanderiez à votre **boulangier de vous couper les **cheveux** ?**

EXPERT CYBER Face aux risques cyber, faites confiance à un véritable expert. Pour votre sécurité numérique, faites-vous accompagner par des professionnels labellisés ExpertCyber. Rendez-vous sur : securisation.cybermalveillance.gouv.fr




Vous demanderiez à votre **chauffeur de taxi de piloter un **avion** ?**

EXPERT CYBER Face aux risques cyber, faites confiance à un véritable expert. Pour votre sécurité numérique, faites-vous accompagner par des professionnels labellisés ExpertCyber. Rendez-vous sur : securisation.cybermalveillance.gouv.fr




Vous demanderiez à votre **opticien de regarder votre bilan **comptable** ?**

EXPERT CYBER Face aux risques cyber, faites confiance à un véritable expert. Pour votre sécurité numérique, faites-vous accompagner par des professionnels labellisés ExpertCyber. Rendez-vous sur : securisation.cybermalveillance.gouv.fr



Arrêtez les experts **ami-ami !**



Face aux risques cyber, faites confiance à un véritable expert. Rendez-vous sur : securisation.cybermalveillance.gouv.fr



Cybermalveillance.gouv.fr met à disposition sur son site Internet un kit de communication complet à diffuser :

www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/kit-communication-campagne-risques-cyber-expertcyber

À propos du label ExpertCyber

Le label ExpertCyber, lancé officiellement le 18 février 2021 dans le cadre de la Stratégie nationale pour la cybersécurité présentée par le Président de la République, [permet d'offrir d'une part aux bénéficiaires une meilleure lisibilité de la qualité des prestations et services](#), avec un accompagnement adapté en cybersécurité, et d'autre part [une valorisation des compétences du professionnel en sécurité numérique](#).

**EXPERT
CYBER**

LABEL SÉCURITÉ NUMÉRIQUE
Cybermalveillance.gouv.fr

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

À ce jour, plus de 130 entreprises de services informatiques de toutes tailles sont labellisées ExpertCyber sur l'ensemble du territoire de la Métropole. Pour ce faire, elles ont justifié leurs compétences en cybersécurité à l'issue notamment d'un audit réalisé par l'AFNOR, et peuvent donc désormais **proposer à toute entité professionnelle un accompagnement**, que soit pour une installation, de la maintenance ou une demande d'assistance en cas d'incident de cybersécurité.

Le label ExpertCyber a été développé par Cybermalveillance.gouv.fr, en partenariat avec les principaux syndicats professionnels du secteur (Fédération EBEN, Cinov Numérique, Numeum), la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et le soutien de l'AFNOR.

À propos de Cybermalveillance.gouv.fr :

Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, de sensibilisation aux risques numériques et d'observation de la menace sur le territoire français. Ses publics sont les particuliers, les entreprises (hors OIV et OSE) et les collectivités territoriales.

Le dispositif est piloté par une instance de coordination, le Groupement d'intérêt public (GIP) ACYMA, composé d'une cinquantaine de membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif, et qui contribuent chacun à sa mission d'intérêt général. Cybermalveillance.gouv.fr référence sur sa plateforme des professionnels en sécurité numérique, répartis sur tout le territoire français, pour venir en aide aux victimes.

Depuis février 2021, le dispositif propose également aux entreprises et collectivités un accompagnement par des professionnels labellisés ExpertCyber pour la sécurisation de leur système d'information.

Contact presse : Pôle communication – email : presse@cybermalveillance.gouv.fr

Nos membres :

PREMIER MINISTRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

MINISTÈRE DES ARMÉES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE
ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

